

**◀ RENTREE 2019 : REPONDONS AUX ATTAQUES ! ▶**

L'année passée a été marquée par des mobilisations d'ampleur, avec des modalités inédites telles la rétention de notes, preuve du ras-le-bol des collègues. Contre la réforme du lycée professionnel, contre la réforme du lycée générale et technologique et du baccalauréat, contre Parcoursup, et bien sûr contre la loi Blanquer, cette mobilisation a connu des victoires, avec notamment l'abandon des Écoles publiques des savoirs fondamentaux mais cela reste très insuffisant.

**Les mauvais coups continuent de pleuvoir : la loi de transformation de la fonction publique a été adoptée pendant l'été et c'est maintenant la réforme des retraites qui arrive.**

**Pour SUD éducation 62, les personnels doivent dès les premiers jours de rentrée discuter des modalités d'actions pour enfin faire aboutir nos revendications et nous le savons ce ne sont pas les journées isolées qui permettront de faire face aux attaques du gouvernement.**

**UNE RENTREE CATASTROPHIQUE**

Les conditions de rentrée sont chaque année déplorables. Cette année, particulièrement :

- la suppression de 148 postes dans l'académie se fera largement ressentir dans l'organisation des services, qu'il s'agisse des enseignant-e-s ou des administratifs-ves [1];
- l'imposition de la deuxième HSA obligatoire dans le second degré alourdira encore la charge de travail [2];
- la mise en oeuvre des réformes des lycées [3] pèse sur nos conditions de travail et la vie personnelle et familiale : les emplois du temps, que ce soit en lycée professionnel ou en lycée général et technologique, sont dans de nombreux endroits catastrophiques ;

- le ministère est directement responsable du manque d'attractivité du métier d'enseignant-e (bas salaires, autoritarisme, conditions de travail dégradées) et des postes non pourvus. Aujourd'hui 1400 postes sont non pourvus par la session 2019 des concours (en plus des 3550 suppressions) : ce seront autant de stagiaires de moins et de précaires en plus [4].

**LA LOI BLANQUER MISE EN OEUVRE**

La loi Blanquer a été promulguée le 28 juillet. Différentes dispositions vont entrer en œuvre dès la rentrée, et notamment :

- la mise en oeuvre des PIAL, les pôles inclusifs d'accompagnement localisés, qui en mutualisant les affectations d'AESH (accompagnant-e-s d'élèves en situation de handicap), précariseront encore davantage les personnels et dégraderont leurs missions et le suivi de élèves [5] ;
- le financement des écoles maternelles privées via l'obligation de scolarité dès 3 ans, alors même que 400 écoles rurales vont fermer [6]...

**Cette rentrée s'annonce chaotique : dégradation des conditions de travail de toutes et tous, niveau de vie qui baisse, multiplication des tentatives de reprise en main autoritaire, conditions d'apprentissage des élèves déplorables...**

**La mise en oeuvre progressive des autres dispositions de la loi va suivre, ne laissons pas faire ! Reprenons dès la rentrée le rapport de force avec le ministère...**

[1] : Plus de détail dans notre tract de décembre 2018 :

<http://www.sudeduc62.lautre.net/spip.php?article135>

[2] : Communiqué de la fédération SUD éducation sur la 2ème HSA obligatoire : <https://www.sudeducation.org/Deuxieme-heure-supplementaire-imposee-aux-personnels-pour-SUD-education-c-est-8446.html>

[3] : Voir le matériel concernant la réforme du BAC et du lycée général et technologique : <https://www.sudeducation.org/La-reforme-du-lycee-a-l-epreuve-de-sa-mise-en-oeuvre-Et-maintenant-on-se.html>

[4] : Communiqué de la fédération SUD éducation sur la baisse des recrutements :

<https://www.sudeducation.org/Postes-aux-concours-un-revelateur-des-priorites-du-ministere.html>

[5] : Lire nos tracts AESH et PIAL : <http://www.sudeduc62.lautre.net/spip.php?article193> et <http://www.sudeduc62.lautre.net/spip.php?article192>

[6] : Lire le tract de la fédération SUD éducation sur la fermeture d'écoles rurales : <https://www.sudeducation.org/Fermeture-de-400-ecoles-rurales-Blanquer-a-encore-menti.html>